

# Questions aux candidats des élections fédérales 2015

---

Dans le cadre de la campagne électorale fédérale 2015, des organismes en environnement des Îles-de-la-Madeleine, Attention Fragîles, la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM) et l'Association madelinienne pour la sécurité énergétique et environnementale (AMSÉE), souhaitent connaître la vision des candidats de la circonscription Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine sur divers enjeux environnementaux locaux. Pour ce faire, ces organismes ont rassemblé certaines des questions qui sont au cœur des dossiers qui intéressent nos organismes et nos membres.

Quatre questions ont donc été soumises aux six candidats de la circonscription, soit :

- **Philip Toone, Nouveau Parti démocratique**
- **Nicolas Roussy, Bloc Québécois**
- **Jean-Pierre Pigeon, Parti conservateur du Canada**
- **Diane Lebouthillier, Parti libéral du Canada**
- **Jim Morisson, Parti vert du Canada**
- **Max Boudreau, Parti Rhinocéros**

Nous transmettons aujourd'hui les réponses écrites intégrales reçues de quatre de ces candidats, nous n'avons apporté aucune modification à ces réponses. Après le délai de dix jours accordé aux candidats pour transmettre leurs réponses, nous n'avons pas reçu celles du candidat du Parti conservateur et celles du candidat du Parti vert. Les réponses sont présentées dans le document dans l'ordre où elles ont été reçues. Tel que mentionné aux candidats, les réponses obtenues seront diffusées publiquement ainsi que dans nos réseaux respectifs afin de mieux informer la population et nos membres sur les positions des différents candidats locaux face aux enjeux environnementaux qui nous préoccupent.

Bonne fin de campagne électorale et bon vote le 19 octobre!

Société de conservation  
des Îles-de-la-Madeleine



Attention Fragîles



Association madelinienne pour la sécurité  
énergétique et environnementale



## Question 1 : Quels sont vos engagements envers la conservation des milieux naturels et la protection des habitats des espèces en péril ?

### Parti libéral Diane Lebouthillier

Nous réviserons sans tarder les processus d'évaluation environnementale du Canada pour y introduire de nouveaux mécanismes plus justes visant à :

- rétablir une surveillance rigoureuse et des évaluations environnementales approfondies dans les domaines qui relèvent de la compétence fédérale, le tout de concert avec les administrations provinciales et territoriales pour qu'il n'y ait pas de double emploi;
- garantir que les décisions se fondent sur des faits et sur des données scientifiques et probantes, et qu'elles servent;
- donner aux Canadiennes et Canadiens des moyens d'exprimer leurs opinions, et aux spécialistes la possibilité d'apporter une réelle contribution;
- obliger les promoteurs de projets à choisir les meilleures technologies pour réduire les répercussions sur l'environnement.
- Nous consentirons plus d'efforts à la protection des espèces menacées d'extinction au Canada. Nous répondrons plus rapidement aux recommandations et aux demandes des scientifiques, et nous mettrons sur pied des plans rigoureux pour le rétablissement des espèces en péril.

### Nouveau parti démocratique Philip Toone

Le gouvernement fédéral a des lois en place qui lui permettent d'intervenir pour préserver les écosystèmes d'espèces en péril; malheureusement, les conservateurs ont abdiqué toute responsabilité à cet effet, laissant les promoteurs de tout genre faire à leur bon vouloir. La protection des milieux naturels et des espèces en péril sera au cœur de la mission environnementale d'un gouvernement NPD, et sera intégrée au processus fédéral d'évaluation environnementale. Selon Ressources naturelles Canada, 25 % des milieux humides du globe se retrouvent au Canada. Les importants apports écosystémiques des milieux humides font qu'il est absolument essentiel de les conserver et de les restaurer. En plus de constituer un habitat important, ils jouent un rôle crucial dans le cycle de l'eau. Le NPD estime qu'il faut mettre en œuvre des politiques qui tiennent compte des avantages de la restauration et de la protection des milieux humides.

### Bloc québécois Nicolas Roussy

Le Bloc québécois est un parti qui existe pour la défense des valeurs des Québécois, qui prône les énergies vertes, qui propose l'élargissement de la Bourse du carbone à la grandeur du Canada et qui souhaite évidemment la protection des habitats des espèces en péril. D'ailleurs, le Bloc québécois est d'accord avec les mesures québécoises à l'égard de la sauvegarde du homard : la diminution du nombre de cages et de la taille des événements d'échappement. On note toutefois que les pêcheurs des maritimes, surtout ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, ne suivent pas ces mesures et provoquent une distorsion dans le marché du homard en plus de défavoriser la sauvegarde de l'espèce. Le Bloc se battra pour que cette situation inéquitable soit corrigée. Évidemment, nous gardons l'œil ouvert sur le projet Old Harry, un projet qui représente un risque environnemental certain et qui fragilise la conservation des milieux naturels et des habitats des espèces en péril. Le Bloc Québécois en Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine est, et restera engagé à 100% envers la conservation de nos milieux naturels et la protection des habitats des espèces en péril, puisqu'il est conscient de nos richesses naturelles et bien plus. Il n'en demeure pas moins que l'indépendance du Québec nous permettra de mettre en place nous-mêmes dans notre pays nos propres mesures de protection et de conservation.

### Parti Rhinocéros Max Boudreau

Les milieux naturels et les espèces autres que l'espèce humaine sont des freins majeurs au développement économique de notre territoire. Nos engagements face à ce domaine visent simplement à les faire disparaître sous d'interminables projets de loi. Malheureusement les conservateurs avides de nos promesses électorales, en ont profité étant au pouvoir, pour voler notre vision de l'environnement.

**Question 2 : Quelles mesures proposez-vous afin de réduire les émissions de GES et la dépendance de la région, et en particulier des Îles-de-la-Madeleine, aux hydrocarbures ?**

**Parti libéral  
Diane Lebouthillier**

Les provinces et les territoires reconnaissent qu'il faut agir maintenant, et ils ont déjà commencé à mettre un prix sur le carbone et à prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous mettrons fin à la ronde des partis fédéraux – de toutes allégeances – qui fixent des cibles arbitraires sans mettre en place un véritable plan fédéral-provincial-territorial.

Les projets du secteur des ressources naturelles peuvent créer des emplois et stimuler l'investissement, mais leur succès dépend de notre capacité à regagner la confiance du public.

Les Canadiennes et les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement exerce une surveillance réglementaire convenable, prévoyant notamment des évaluations environnementales crédibles, et à ce qu'il respecte les droits des personnes les plus touchées par ces projets, comme les communautés autochtones. Si ce sont les gouvernements qui délivrent des permis aux projets de développement des ressources, seules les communautés peuvent donner leur permission.

**Nouveau parti démocratique  
Philip Toone**

Le NPD présentera de nouveau la *Loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques* de Jack Layton pour rétablir l'objectif à long terme de réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre du Canada sous les niveaux de 1990 d'ici 2050, et de 34 % sous les niveaux de 1990 d'ici la période de 2025-2030. De plus, nous mettrons en place un système de plafonnement de gaz à effet de serre ainsi qu'une bourse du carbone qui fixera des limites strictes pour les émissions des plus grands pollueurs au Canada. Nous allons nous assurer que les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent se retirer du plan fédéral s'ils ont mis en place un système qui permet d'atteindre les objectifs ou de les dépasser.

**Bloc québécois  
Nicolas Roussy**

L'investissement, la recherche dans les énergies vertes, un remboursement de 5000\$ à l'achat d'un véhicule électrique ou hybride ainsi que le frein au projet d'oléoduc sont là des propositions concrètes que le Bloc met de l'avant afin d'agir contre les changements climatiques. Le Bloc Québécois propose un plan qui repose sur une approche territoriale, sur la promotion active et le développement de la bourse du carbone mise en place par le Québec et la Californie en 2013 et sur des mesures fédérales que le gouvernement peut entreprendre dans ses propres champs de compétence. L'idée directrice est de récompenser le Québec et les autres provinces qui ont déjà pris des mesures énergiques pour réduire leurs émissions de GES, tout en punissant les provinces qui se traînent les pieds. L'approche territoriale est le fait de diviser, par province, l'objectif de réduction des gaz à effet de serre du Canada. Le Bloc Québécois propose donc d'intégrer une telle approche territoriale au Système de plafonnement et d'échange des émissions lancé par le Québec et la Californie (bourse du carbone) et de travailler activement au succès de cette initiative, notamment en travaillant activement à la recherche et l'ajout de nouveaux partenaires pour étendre le territoire nord-américain couvert par la bourse du carbone.

**Parti Rhinocéros  
Max Boudreau**

Interdire les voitures à essence dans la région, et offrir un cheval à tous les foyers, car c'est bien plus pratique et sa tombe pas en panne. Les flatulences de chevaux émanent nettement moins de GES que les voitures. En ce qui concerne les hydrocarbures les pêcheurs gaspésiens, faute d'emplois pourrait s'emparer de filets spécialisés pour pêcher les inévitables fuites de pétrole causé par les compagnies pétrolières. Les boutes de pétrole seront ensuite coulés dans des moules de morues, on exportera ça à l'international pour mettre la région sur la Map!

Nous aiderons davantage nos entreprises de technologies vertes à exporter leurs produits avec succès, en donnant une formation appropriée à nos délégués commerciaux et en dirigeant des missions commerciales axées sur les technologies propres. En assurant une meilleure coordination de ces services, nous fournirons en outre à ces entreprises une formation, des données et une aide technique qui leur seront utiles pour exploiter les possibilités d'exportation.

Nous trouverons des moyens de faire du gouvernement l'un des premiers utilisateurs des technologies vertes émergentes, et nous appuierons le transport vert en dotant les stationnements fédéraux de bornes de recharge électrique et en élargissant sans tarder le parc fédéral de voitures électriques.

Pour stimuler la créativité, qui est le moteur de l'innovation, nous établirons des chaires de recherche du Canada en technologies durables.

L'exploitation du gisement Old Harry, à 80 km au nord-est des Îles-de-la-Madeleine, soulève un mouvement croissant d'opposition. Le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine de même que l'organisme Attention Fragiles demandent un moratoire. Il est vrai que la lutte au réchauffement climatique devra passer par une modification de notre rapport avec les énergies fossiles. Le Bloc Québécois est préoccupé à la fois par l'environnement et le développement économique. Nous avons amorcé une sérieuse réflexion et nous proposons des pistes de solution pour adopter une stratégie énergétique.

Une fois que les plus hautes exigences en matière de protection de l'environnement et de sécurité des populations auront été atteintes, si le Québec décide d'aller de l'avant, le Bloc croit que l'exploitation des ressources extracôtières, comme Old Harry, doit permettre non seulement d'assurer notre sécurité énergétique, mais de dégager des revenus pour le développement de technologies vertes.

Le Bloc estime que pour diminuer de moitié la part du pétrole dans notre bilan énergétique nous devons nous fixer des objectifs clairs: miser sur l'efficacité énergétique; favoriser l'implantation à grande échelle de la voiture électrique; réduire la part du pétrole dans toutes nos activités résidentielles, commerciales et industrielles; faire du Québec un pôle des énergies et du transport propres.

**Question 3 : En tenant compte des récents changements apportés à la Loi canadienne d'évaluation environnementale, avez-vous des propositions afin d'améliorer la portée et l'application de cette loi ?**

**Parti libéral  
Diane Lebouthillier**

Nous réviserons sans tarder les processus d'évaluation environnementale du Canada pour y introduire de nouveaux mécanismes plus justes visant à :

- rétablir une surveillance rigoureuse et des évaluations environnementales approfondies dans les domaines qui relèvent de la compétence fédérale, le tout de concert avec les administrations provinciales et territoriales pour qu'il n'y ait pas de double emploi;
- garantir que les décisions se fondent sur des faits et sur des données scientifiques et probantes, et qu'elles servent;
- donner aux Canadiennes et Canadiens des moyens d'exprimer leurs opinions, et aux spécialistes la possibilité d'apporter une réelle contribution;
- obliger les promoteurs de projets à choisir les meilleures technologies pour réduire les répercussions sur l'environnement.

**Nouveau parti démocratique  
Philip Toone**

Le NPD est clair: le processus d'évaluation environnemental tel qu'il est présentement est inacceptable, complètement ravagé par les dégâts des conservateurs. Une de nos priorités sera de rétablir un processus d'évaluation crédible, qui prendra en compte non seulement les impacts directs d'un projet étudié sur l'environnement, mais également son impact sur notre capacité à répondre à nos obligations de réductions de gaz à effet de serre et son acceptabilité sociale. D'ici là, aucun projet majeur ne peut être accepté.

**Bloc québécois  
Nicolas Roussy**

Le Programme de réalisation d'évaluations environnementales vise à s'assurer que des évaluations environnementales de haute qualité sont effectuées de manière à favoriser la croissance économique tout en prévenant ou en réduisant les effets environnementaux négatifs. Les dépenses et les revenus de l'Agence sont également influencés par le nombre d'évaluations environnementales réalisées pendant un exercice donné et la conjoncture économique exerce une incidence sur ses dépenses. L'Agence fait l'objet de litiges dont l'étendue et les coûts sont difficiles à prévoir, mais il semble qu'il n'y aurait aucun changement important, sur le plan financier, quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes. Cependant, certains projets d'envergure impliquant des hydrocarbures, tels que le projet Old Harry, représentent de forts risques environnementaux qui méritent des évaluations indépendantes et exhaustives. Nous n'avons donc pas rien à proposer à court terme, cependant nous souhaitons rappeler que M. Roussy entend être notre voix à Ottawa en vue de protéger nos ressources, d'ici à ce que l'indépendance du Québec nous permette de mettre en place nous-mêmes, dans notre propre pays, nos propres mesures de protection et de conservation.

**Parti Rhinocéros  
Max Boudreau**

L'environnement ce nouveau mot depuis quelques années nous exaspère, nous étions mieux sans lui. Bref de toute façon au parti Rhinocéros nous prévoyons abolir l'environnement parce qu'il est trop difficile de le garder propre ce qui prend trop d'espace.

**Question 4 : Quelle est votre position sur la demande de plusieurs groupes pour la tenue d'une commission d'examen fédérale sur l'impact de l'ouverture du golfe du St-Laurent à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures ?**

**Parti libéral  
Diane Lebouthillier**

Nous traiterons nos plans d'eau douce comme des ressources précieuses qu'il convient de protéger et de gérer avec prudence. Nous collaborerons avec les autres ordres de gouvernement pour préserver les ressources en eau douce du Canada grâce à la sensibilisation, à la géocartographie, à la protection des bassins hydrographiques et à des investissements dans les meilleures technologies de traitement des eaux usées. Pour protéger les écosystèmes d'eau douce, nous renouvellerons notre engagement à préserver les Grands Lacs, le bassin du fleuve Saint-Laurent et le bassin du lac Winnipeg.

Pour mieux orienter la prise de décisions, nous rétablirons le financement annuel de 1,5 million de dollars accordé à la recherche sur l'eau douce, supprimé par les conservateurs, et nous consentirons de nouveaux investissements dans la Région des lacs expérimentaux, un centre de recherche canadien de renommée mondiale placé sous l'égide de l'Institut international du développement durable.

**Nouveau parti démocratique  
Philip Toone**

Le commissaire à l'environnement nous a dit clairement que nous n'avons pas la capacité de nettoyer un déversement dans le golfe. Il n'est donc pas question d'aller de l'avant sans la tenue d'une évaluation digne de ce nom afin de créer une couple de centaines d'emplois temporaires et ainsi mettre en péril des milliers d'emplois permanents et durables, notamment dans le domaine du tourisme et des pêches. La position du NPD se reflète par la motion que j'ai déposée sur la création d'un centre d'expertise et d'intervention sur les hydrocarbures dans le golfe Saint-Laurent. La Loi sur la protection de l'environnement et la Loi sur les pêches ont été amputées par la Loi mammoth C-38. Il faut rétablir un processus de protection en environnement dans lequel nous pouvons avoir confiance. Le centre d'expertise nous guidera.

**Bloc québécois  
Nicolas Roussy**

Pour le Bloc québécois, les plus hautes exigences en matière de protection de l'environnement et de sécurité des populations doivent être atteintes. La tenue d'une vaste commission d'examen sur le golfe du Saint-Laurent et l'impact de son ouverture à l'industrie pétrolière nous apparaît essentielle et incontournable.

Nous avons une approche en cinq points et notre position est telle que nous ne ferons aucun compromis sans avoir reçu l'approbation de la population.

Le Québec s'est donné des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre. Le nouveau plan d'action 2013-2020 prévoit pour 2020 une réduction de 20 % sous le niveau référence de 1990 et le Bloc Québécois appuie cette démarche purement québécoise et souhaite qu'elle soit étendue à tout le Canada en tenant compte des particularités de chaque province. Il n'est pas souhaitable que la cible québécoise soit compromise en se lançant dans une filière pétrolière, incluant la production d'hydrocarbures en mer.

**Parti Rhinocéros  
Max Boudreau**

Nous ne voulons pas de cette ouverture. D'ailleurs nous travaillons à la réintroduction d'une nouvelle espèce résultant d'un croisement entre un Narval et un Rhinocéros. Cette armée de Narcéros aurait comme fonction de défendre le Golf du St-Laurent des Pétroliers.